Pétition pour le rétablissement de la profession d'herboriste en France

arh association pour le renouveau de l'herboristerie
association loi 1901

Le diplôme d'herboriste a été supprimé d'un trait en 1941 par le gouvernement de Vichy. Ainsi la France se trouvait privée officiellement de tout un pan de connaissances, de pratiques de santé, curatives et préventives, et d'un marché de plantes de qualité contrôlée par les herboristes, alors que dans le reste de l'Europe, et dans le monde entier, la phytothérapie gardait sa place de valeur et continuait de progresser sur son héritage millénaire.

Pour la reconnaissance de la **place essentielle des plantes médicinales dans la santé**.

Pour la garantie de **qualité des plantes** issues de culture biologique ou de cueillette en zone non polluée.

Pour apporter au système de santé une **solution durable, écologique et économique**.

Parce que la vente des plantes médicinales est un acte ayant ses obligations nécessitant de **véritables professionnels**, tandis que leur simple libéralisation ne ferait que les livrer à un commerce irresponsable.

Enfin, pour satisfaire et protéger l'**intérêt grandissant** de la population pour l'utilisation des plantes.

Nous demandons le **rétablissement du diplôme et des officines d'herboristerie** :

Nom	Prénom	Département	Commune	Signature

Merci de renvoyer à : **A**ssociation pour le **R**enouveau de l'**H**erboristerie 183 rue des Pyrénées 75020 Paris
Tél : 01 43 58 66 48 site : www.herboristerie-asso.org